

## De « l'OASIS » de Sées, à la « CLAIRIERE » de La Ferté-Macé, par le carrefour de Juvigny-sous-Andaine - 1913 - 1993

( « Oasis », terme cueilli dans l'histoire des origines pour qualifier l'Institut de Sées.)

Il était une fois, à Sées, dans l'Orne, un jeune médecin et une supérieure de Congrégation religieuse.

En 1912, le Docteur Henri Lelièvre, rentre à Sées, la ville Episcopale, berceau de sa famille, après des études médicales à Paris et un stage d'Internat à l'hôpital maritime de Berck, dans le service du Docteur Ménard. Il se passionne pour les patients atteints de maladies osseuses. Il prend conscience de l'importance des traitements pour ces pathologies pas soignées en Normandie. Berck est trop loin ! L'air vivifiant de Sées, près de la forêt d'Ecouvès, et l'héliothérapie pourront jouer le rôle d'adjuvant au traitement, à défaut de l'air marin ... Mais il faut un lieu pour s'installer.

A la sortie de la petite ville de Sées, le couvent des Sœurs de La Providence. Depuis cinq ans les locaux scolaires inoccupés : la loi de 1901, interdisant l'enseignement aux Congréganistes est appliquée, ici, en 1907. La Supérieure de l'époque accueille favorablement la demande du jeune médecin. Mais il faut transformer un Pensionnat en Institut, recevant à la fois des malades marchant difficilement et d'autres immobilisés, eux !

Qu'à cela ne tienne ! Mère Marguerite Vivien, qualifiée de « Supérieure Providentielle » a l'esprit ouvert aussi bien que le cœur : il y aura non seulement des locaux mais aussi des religieuses capables de prendre la responsabilité du nouvel Institut et d'en assurer les soins. C'est d'abord le concours de Sœur Agnès, qui deviendra Directrice, et d'une autre Sœur, que la Supérieure fait revenir d'une clinique de Belgique.

Le 21 juillet 1913, une petite fille de 8 ans ½, atteinte du mal de Pott, consulte le Docteur Lelièvre. Elle sera la première d'une longue lignée qui continue aujourd'hui, quatre-vingt dix ans plus tard, d'être soignée selon les méthodes toujours en évolution. Les malades se présentent : des déformations osseuses congénitales ou acquises, des scoliozes, des pieds-bots ... Pour que la Province ne prenne du retard sur la capitale, un collègue, ami d'Henri Lelièvre, lui aussi ancien de Berck, Jean-Charles Denet, vient à certains jours mettre son ami au courant des avancées du service d'Orthopédie de l'hôpital des Enfants malades à Paris. Pour l'Institut et son médecin l'horizon se dégage. L'avenir apparaît plus clairement. Le Docteur Henri Lelièvre vient de se marier. Ils attendent bientôt un enfant.

Le 2 août 1914, le tocsin : c'est la guerre. Comme l'écrit la narratrice des origines :

« la mobilisation se fit dans l'enthousiasme. La guerre serait courte ... bientôt les soldats, victorieux, seraient à Berlin. » Mais la réalité sera tout autre. Les grands blessés arrivent tant à l'hôpital militaire de Sées, qu'en plusieurs annexes, telle une partie des locaux du nouvel Institut. Heureuse cohabitation d'enfants et de rudes militaires. Que d'émouvants dialogues relatés dans les annales de l'époque !

De jour et de nuit le Docteur Lelièvre se dépense sans compter. Le 2 Novembre c'est la joie : la naissance de Jean, son fils. Hélas ! Huit jours plus tard la jeune maman meurt. Le médecin continue ses soins aux malades, mais sa douleur immense lui fait rejoindre sa femme le 17 avril 1915 à l'âge de 32 ans.

\*

L'Institut orthopédique n'a plus de chirurgien et la guerre continue. Madame Lelièvre, la mère d'Henri, pense aux malades de son Fils, et fait appel au Docteur Denet, déjà connu et apprécié :

« Je ne m'installerai jamais à Sées, dit-il, mais tant que vous n'aurez pas trouvé de remplaçant, je m'arrangerai pour venir. » Le remplacement sera suivi d'une reconnaissance légale. Cette reconnaissance va durer de 1914 à 1960 ! à Sées, puis à Juvigny. C'est une riche et longue collaboration entre lui et les Directrices du temps : à Sœur Agnès, succède Sœur Yves (1955 -1965), puis Sœur Mariannick (1965- 1983). Le dévouement du Docteur Denet ne doit pas faire passer sous silence la présence et l'action d'autres médecins, tels le Docteur Ducros, de Sées, ou le Docteur Donck, venu de Belgique, et plus tard le Docteur Gevraise.

Trois mots caractérisent les traitements pratiqués à Sées, à l'image des meilleures techniques de l'époque : immobilisation - héliothérapie - gymnastique. A partir de là, les moyens employés vont qualifier les deux catégories qu'ils concernent : les » brancards » et les « marchantes. »

Pour ne pas décevoir l'attente des jeunes et de leurs familles, le Docteur n'hésite pas à prescrire d'emblée un traitement de longue immobilisation dans le but d'une guérison quasi assurée plutôt que de fatiguer et de décourager un patient par de fausses promesses régulièrement renouvelées. Cette vision des choses s'avère la meilleure, tant sur le plan de la thérapie que de la publicité. En 1929, la 500<sup>ème</sup> malade est inscrite.

Il règne dans cet Institut une grande confiance et un véritable esprit de famille, tant sur le plan humain que sur le plan religieux.

Les années s'écoulent. Arrivent des jours tragiques pour l'Institut : le 14 juin 1940, lors du bombardement de Sées, cinq petites filles meurent sous les décombres : Suzanne et Michèle, 6 ans, Yvette, Andrée et Jacqueline, 5 ans ; ainsi qu'une religieuse réfugiée de l'Est.

L'expérience de 35 années à Sées prouve que les fondateurs avaient vu juste. Cependant les graves dommages subis par l'Institut au cours des bombardements amènent au transfert des services dans une propriété de la Congrégation de la Providence, à Juvigny-sous-Andaine près de Bagnoles de l'Orne. Ce transfert va permettre un développement devenu indispensable compte-tenu des nombreuses demandes d'admission non satisfaites faute de place.

\*

Le 2 décembre 1948, le Préventorium et Institut orthopédique, s'installe à Juvigny-sous-Andaine, dans des bâtiments rénovés, situés à flanc de coteau, face au merveilleux panorama des collines de la Mayenne. Des terrasses ensoleillées et fleuries sont réservées à la cure des allongées et des marchantes.

Pour répondre aux besoins nouveaux des maladies osseuses, une installation chirurgicale et une salle de plâtre occupent le 3<sup>ème</sup> étage des bâtiments. Quelques années plus tard, pour les besoins d'une balnéothérapie, une piscine de 80 m<sup>3</sup> s'ajoute à cet équipement.

1971 - L'Institut orthopédique reçoit l'agrément pour exercer dans le cadre de la rééducation fonctionnelle.

1972 - C'est le passage progressif au salariat des religieuses (au nombre de 12) de l'établissement. Ceci entraîne une réflexion approfondie avec la direction et toute la communauté. Recentrage des responsabilités. Les religieuses travaillent à égalité avec les laïcs et doivent avoir pour elles-mêmes les mêmes exigences que pour leurs collègues. La responsabilité de certains services est assurée par des laïcs qui ont une compétence reconnue.

1978 - Création d'une association de gestion où les membres de la Congrégation sont majoritaires, avec un Président laïc. Des statuts sont élaborés par la Congrégation, réfléchis, discutés, votés par tous les membres du Conseil d'administration.

1983 - Passage à une direction laïque. Depuis plusieurs années la vie de l'établissement se transforme insensiblement : accueil de nouvelles pathologies, disparition d'autres, compte-tenu de la prévention de plus en plus assurée chez les nouveaux-nés et les petits enfants. La moyenne d'âge change, majorité d'adolescents et non plus de petits.

Embauche de salariés de plus en plus qualifiés. On passe d'un médecin de médecine physique à trois. Le nombre de kinésithérapeutes, d'ergothérapeutes, d'infirmières augmente. Embauche de deux orthophonistes et d'une psychologue.

Dans le même temps, le nombre de religieuses diminue.

Le Conseil de Congrégation conscient du problème se rend compte que la religieuse directrice, qui avait largement contribué à l'évolution du centre se trouve désormais devant une institution tout autre. Une réflexion longue, parfois laborieuse, voire douloureuse, s'engage avec elle et les parties prenantes et aboutit au recrutement d'un directeur.

1983 - 1993 - S'ensuivent des années de recherche, de turbulences en de nombreux domaines, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

La collaboration d'une équipe courageuse et dynamique - il faut ici rendre leur dû aux docteurs Arnal et Dolet, à Monsieur Villard et à Sœur Marie-Ange Mottier Supérieure de la Providence jusqu'en 1988, où elle devient, à titre personnel, présidente du Conseil d'administration de l'Association (en reconnaissance, l'Association porte maintenant son nom) -. Cette équipe mène à bien, dans une concertation de tous les intéressés la restructuration indispensable et permet à l'établissement de « déboucher »... dans une clairière. Ce sera donc « La Clairière ».

Anne-Marie Barbel, Sées le 15 Octobre 2003

## Les grandes dates de l'Association Marie-Ange Mottier.

1912 : création de l'Institut par les sœurs de la Congrégation La Providence de Sées auxquelles le docteur Henri Lelièvre apporte ses connaissances médicales et son dévouement.

1913 : le docteur Jean-Charles Dennet se joint à son confrère Lelièvre pour répondre aux demandes de soin des maladies osseuses - déformations congénitales ou acquises, scolioses, pieds-bots - et l'Institut se développe grâce à l'implication de la Congrégation.

1915 : après la disparition du docteur Lelièvre, le docteur Denet assure le fonctionnement de l'Institut jusqu'en 1960.

1948 : le Préventorium et Institut orthopédique s'installe dans des locaux rénovés et adaptés à Juvigny-sous-Andaine.

1971 : l'Institut orthopédique reçoit l'agrément pour exercer dans le cadre de la rééducation fonctionnelle et en 1972, les sœurs qui y travaillent passent sous statut contractuel.

1978 : création d'une association de gestion où les membres de la Congrégation sont majoritaires, avec un président laïc.

1983 : installation d'une direction laïque.

1993 : transfert de gestion dans un établissement neuf aux normes requises sur la commune de La Ferté Macé.

1997 : disparition de sœur Marie-Ange Mottier, supérieure de la Congrégation et présidente du conseil d'administration. Sur décision de l'assemblée générale, l'association gestionnaire porte désormais son nom.

2001 : reconnaissance de la qualité d'établissement de santé privé participant au service public hospitalier.

2007 : l'association Marie-Ange Mottier reprend la gestion de l'Institut d'Education Motrice "La Forêt" à La Ferrière aux Etangs.

recomposition de l'offre de soins de l'association qui met en œuvre plusieurs projets dont la reconstruction de l'IEM "La Forêt" à Saint André de Messei, la construction et le transfert du CMPR "La Clairière" de La Ferté Macé à Flers dans le cadre d'une collaboration public-privé avec le CHG Monod, l'installation d'un hôpital de jour MPR pédiatrique à Hérouville Saint Clair, l'installation de l'internat de l'IEM et d'une Maison d'Accueil Spécialisée dans les locaux de La Ferté Macé.